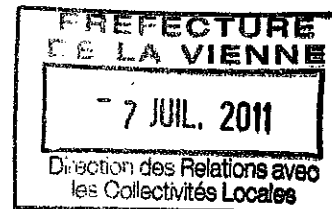


SYNDICAT INTERCOMMUNAL d' ELECTRICITE
et d' EQUIPEMENT du DEPARTEMENT de la VIENNE

DELIBERATIONS

REUNION du COMITE

Séance du 30 juin 2011



Délib 2011/12 (Comité du 30 juin 2011)

Le 30 juin 2011, sur convocation du 09 juin 2011, le Comité du syndicat intercommunal s'est réuni, en session ordinaire à 14h30, au palais des congrès du Futuroscope, sous la Présidence de M. Arnaud LEPERCQ, Président et en présence de M. COMBEAUD, secrétaire.

Membres en exercice : 538

Quorum : 270 délégués

270 délégués étaient présents ; 18 avaient donné pouvoir écrit de voter en leur nom à un autre délégué.

5 - MODIFICATION DES STATUTS DE SERGIES

M. Jean-Marie GATEAU, Président du Conseil de surveillance de SERGIES, informe le Comité qu'afin de prendre en considération le développement de l'activité de SERGIES et de permettre de renforcer la collégialité des décisions de ses organes de gouvernance, le Directoire et le Conseil de surveillance de SERGIES proposent de modifier la composition du Conseil de surveillance et ainsi d'élargir le Conseil en prévoyant que ce dernier pourra être composé de sept membres au plus.

Le Conseil de surveillance de SERGIES est actuellement composé de 5 membres.

Afin de permettre cet élargissement du Conseil de surveillance, il est proposé de modifier la rédaction de l'article 16.1 des statuts intitulé « COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LIMITE D'AGE » qui serait désormais libellé de la façon suivante :

« Le Conseil de surveillance est composé de sept membres au plus. Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie A a droit au moins à un représentant au Conseil de surveillance. »

Les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie A disposent d'un nombre de sièges au Conseil de surveillance sur le nombre total de sièges le composant dans une proportion au plus égale à celle du capital détenu, ce nombre étant éventuellement arrondi à l'unité supérieure ».

Le surplus de l'article restant sans changement.

Le Comité approuve, à l'unanimité, les modifications de statuts exposées ci-dessus.

Syndicat Intercommunal Le Président,
d'Electricité et d'Equipement
(S.I.E.E.D.V.)
du Département de la Vienne
Arnaud LEPERCQ

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 7 juillet 2011
Publication ou notification le 7 juillet 2011